

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30 juin 2024

Élections législatives 2024 - 1^{er} tour

Taux de participation à Paris et en Île-de-France à 17h

Le taux de participation aux élections législatives au 1^{er} tour, enregistré dans les bureaux de vote parisiens à 17h, est de 60,87 %. À titre de comparaison, en 2022, à la même heure, le taux de participation était de 36,57 %.

À 17h00, les taux de participation suivants sont enregistrés dans les autres départements d'Île-de-France :

DEPARTEMENTS	TAUX DE PARTICIPATION EN 2024	TAUX DE PARTICIPATION EN 2022
Seine-et-Marne (77)	54,20 %	36,4 %
Yvelines (78)	54,73 %	36,32 %
Essonne (91)	50,53 %	32,70 %
Hauts-de-Seine (92)	55,32 %	37,08 %
Seine-Saint-Denis (93)	47,04 %	27,72 %
Val de Marne (94)	52,05 %	33,01 %
Val d'Oise (95)	50,91 %	32,04 %

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

